



# Stratégie et plan d'actions 2020-2025

07.11.19

# Mission de l'AIP

## Notre raison d'être

Fédérer, représenter et soutenir  
le tissu industriel neuchâtelois et  
de l'arc jurassien



# Vision 2025

- Être reconnu comme contributeur actif au développement de l'esprit d'innovation et à la reconnaissance du savoir-faire industriel
- Être reconnu comme un moteur de promotion de la formation technique
- Être un interlocuteur reconnu des autorités politiques pour toutes les questions liées aux intérêts des PME industrielles
- Être une force de réflexion sur les enjeux économiques et sociétaux du canton (Think tank)
- Être reconnu comme le fédérateur naturel dans ses domaines d'activités



# Axes stratégiques

- Promouvoir l'innovation et le savoir-faire en incitant les entreprises et les instituts de recherche à travailler ensemble
- Valoriser et promouvoir la formation des métiers techniques
- Encourager et promouvoir les échanges et les collaborations entre entreprises
- Renforcer le rôle de l'AIP dans le monde économique et politique du canton
- Renforcer les prestations aux membres



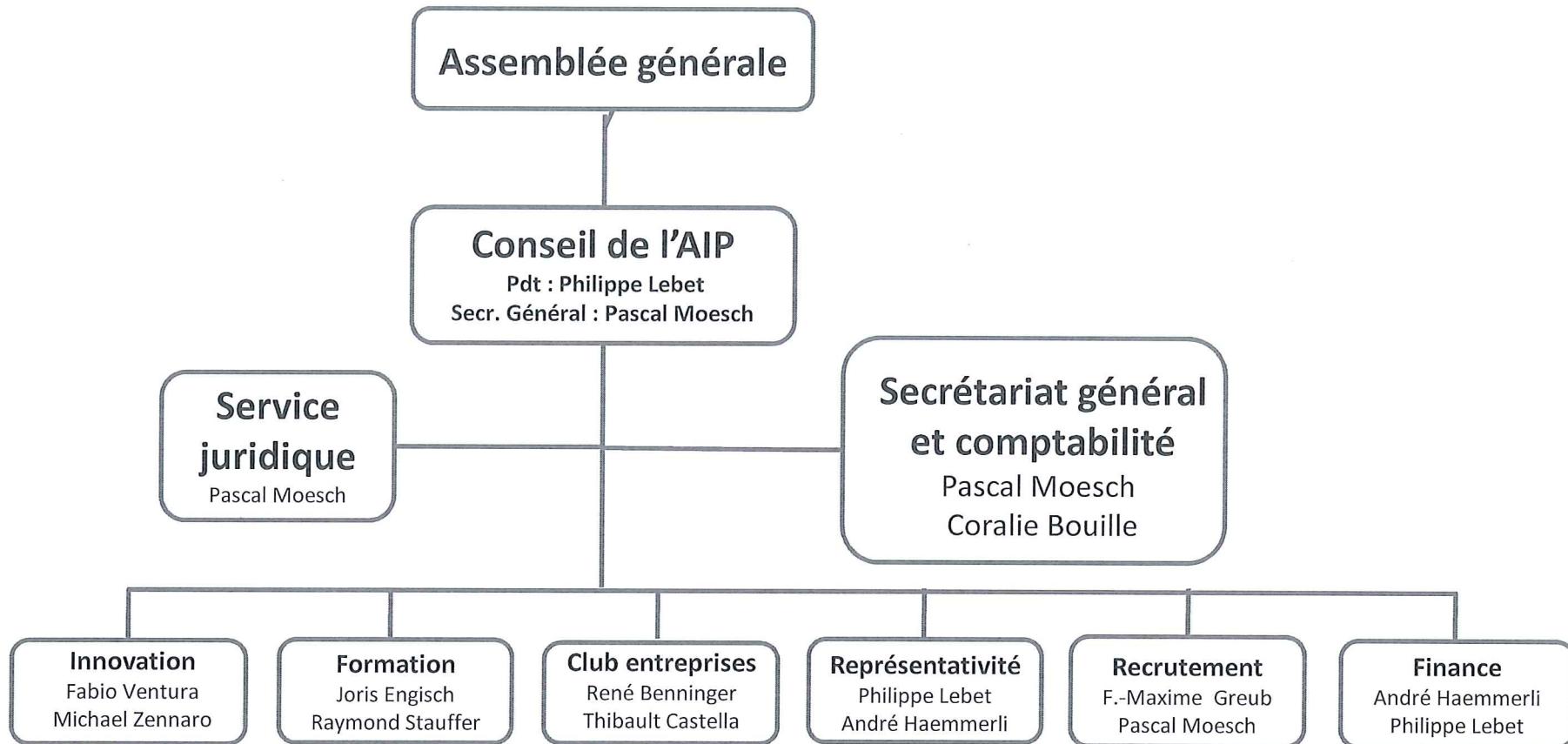


# Evolution de l'organisation

- Dissolution du comité élargi
- Conseil composé de 7 membres maximum
- Nomination d'un Secrétaire Général
- Remplacer «comité» par « conseil de l'AIP»
- Création de 7 commissions
- Création d'un binôme de deux délégués pour chaque commission
- Une AG au printemps pour les questions statutaires et le prix AIP, et une rencontre/événement en automne pour informer/débattre des questions d'actualité suivie d'un repas/petit déj, ...
- Possibilité de collaboration avec d'autres associations dans le cadre de l'événement d'automne



# Evolution de l'organisation



# Composition du conseil AIP

- Président : Ph. Lebet
- V-Président: A. Haemmerli
- Secr. Général: P. Moesch
- Membres : R. Benninger  
J. Engisch  
F.-M. Greub  
F. Ventura







# Les commissions

Commissions	Délégué	Délégué
Innovation	Fabio Ventura	Michael Zennaro
Formation	Joris Engisch	Raymond Stauffer
Club Entreprise	René Benninger	Thibault Castella
Juridique	Pascal Moesch	
Recrutement	François-Maxime Greub	Pascal Moesch
Représentativité	Philippe Lebet	André Haemmerli
Finances	André Haemmerli	Philippe Lebet
Secrétariat	Pascal Moesch	Coralie Bouille



# Promouvoir l'innovation et le savoir-faire

- Encourager la collaboration entre les PME et Microcity SA pour favoriser le développement du savoir-faire des PME, ainsi que l'adéquation entre la recherche et les besoins de l'industrie.
- Encourager les collaborations entre les institutions de formation, de financement et de coaching, favorisant la création d'entreprises (start up) et le soutien aux PME/TPE
- Faciliter et encourager les collaborations entre la recherche académique et les PME/TPE industrielles du canton



## Plan d'actions :

### Promotion de l'innovation et du savoir-faire (F. Ventura + M. Zennaro)

- Promouvoir le programme PME de Microcity
- Proposer des rencontres entre les entreprises et le département de l'économie
- Encourager l'innovation des PME/TPE en médiatisant les résultats
- Pousser pour une innovation durable et replicable au niveau regional et national
- Faciliter l'accès aux programmes d'aide financière pour l'innovation (NPR, Innosuisse)



# Valoriser et encourager la formation des métiers techniques

- Promotion de la formation duale en collaborant avec les organismes privés et publics concernés
- Entretenir des contacts étroits avec les autorités cantonales et les autres associations économiques concernées
- Développer et encourager #bepog
- Promotion du prix AIP au sein des PME industrielles
- Faciliter l'intégration des jeunes diplômants et/ou diplômés dans le monde du travail





# Valoriser et encourager la formation des métiers techniques

(J. Engisch + R. Stauffer)

**Rappel : AIP a 1 Siège au comité de gestion du fond FFD (0,58% masse salariale)**

- Rémunération 2021-22: CHF 6'000.- CFC / CHF 5'000.- AFP
- Prime Covid apprentis en 1<sup>er</sup> année uniquement (CHF 2000.-) -> 15 novembre

## **DUAL: Contribuer au développement du CONTRAT FORMATION**

- En incitant les entreprises à former des apprentis:  
Prix AIP à la meilleure entreprise industrielle formatrice (31.10.2021)
- En incitant à la mutualisation de la formation (système CAAJ/partenariat flexible)
- En collaborant avec #bepog pour valoriser les métiers techniques
- En participant à la mise en place d'une plateforme  
« STAGES pour APPRENTIS » pour les jeunes sortant de l'école

## **Post-formation apprentis**

- Inciter des jeunes à faire des stages à l'étranger (Shanghai, autres)
- Trouver des entreprises prêtes à les accueillir (mettre en place une plateforme (demande/offre))





## Plan d'actions valorisation formations techniques: (suite)

### Bourse aux stages



#### Objectifs :

Faciliter l'intégration des jeunes diplômants dans le monde du travail

Encourager et faciliter les contacts entre les membres de l'AIP et les hautes écoles de la région.

Faire connaître l'AIP aux futurs techniciens, ingénieurs et gestionnaires

Rentrer en contact avec la génération Y qui sera la source des futurs membres de l'AIP



#### Types de collaborations possibles avec la HE-ARC ou HEG

Travaux de bachelor  
(360 heures)

Thèses de master  
(900 heures)

Projets CTI

Mandats

Contrats cadres



#### Support technique d'échange

Plateforme sur site internet de l'AIP sous forme de bourse aux stages

# Encourager et promouvoir les échanges entre entreprises

- Club entreprises – organiser des événements de mise en réseau, en partenariat ou non avec d'autres institutions où les entrepreneurs industriels peuvent échanger leurs expériences
- Favoriser et développer la mutualisation de certains services
- Favoriser le développement de la plateforme Human Hub (échanges de personnel)
- Favoriser l'esprit associatif



# Plan d'actions :

## Encourager et promouvoir les échanges entre entreprises

(R. Benninger + T. Castella)

- **CLUB ENTREPRISES**

- Création du Cadran AIP
- 4 lunch contact dans l'année
- AG (1 par année)
- Missions économiques à l'étranger (1 tous les deux ans)
- Visites entreprises (3 par année)
- Organiser une journée AIP - B2B (1 par année)

- **MUTUALISATION**

- Mettre en relation les compétences existantes dans les entreprises du réseau, au travers de différentes initiatives :
  - Human Hub?
  - Support informatique niv 1 ?
  - Attaques informatiques:
    - Test régulier des infra et des bonnes pratiques IT dans les sociétés ?
  - ERP ?
  - ..
- Rencontre "brainstorming" – appel à volontaires





## Plan d'actions : Encourager et promouvoir les échanges entre entreprises

(R. Benninger + T. Castella)

- **CADRAN AIP :**

4 “quart”, qui représentent 4 thèmes à aborder de manière originale et avec des acteurs de renom;

**Prochain event :**

“Faut-il être financier pour innover “

- A cette occasion, nous allons parler du tabou de l'argent dans l'innovation. Est-ce grossier d'en parler ? Est-ce possible de faire sans ? Combien “pèse” une innovation ?
- Avec la participation de Swisscom Venture Capital, de l'université de Neuchâtel ainsi qu'une startup.





# Renforcer le rôle de l'AIP dans le monde économique et politique du canton

- Collaborer étroitement avec les associations économiques NE (CNCI, FER, APIAH, CNI, UNAM, FNE, CP,..) et contribuer à une redéfinition des rôles de chacun pour éviter les redondances, en reconnaissant le rôle de l'AIP.
- Collaborer étroitement avec les autorités communales et cantonales et/ou les associations les représentants
- Améliorer les conditions-cadres (pragmatisme, efficacité, rapidité) par un lobbysme auprès des autorités politiques
- Améliorer l'image des PME/TPE
- Représenter les TPE et PME industrielles dans les décisions politiques stratégiques concernant la région
- Générer et développer des réflexions stratégiques sur l'avenir des TPE/PME dans le canton



**Plan actions :**  
**Renforcer le rôle de l'AIP dans le monde économique et politique du canton**

(Ph. Lebet + A. Haemmerli)

- Participation à des comités/conseils d'institutions académiques ou économiques NE
- Collaboration avec les autres associations économiques NE et avec les autorités politiques communales et cantonales
- clarifier et encourager une meilleure coordination des activités et des rôles des différentes associations économiques. Etats généraux des associations économiques NE
- Idées : s'entendre sur les thèmes et se les répartir afin de ne pas traiter les mêmes thèmes.
- Liste des associations NE avec positionnement de chacun
- Réseautage, lobbying (participation aux AG des autres associations économiques)
- Mise en place d'un comité de réflexion qui organisera la mise en place et le déroulement du rôle Think Tank que l'association souhaite développer (2020)





# Renforcer les prestations aux membres

- Développer la prestation juridique :
  - Ass. Sociales et droit du travail
  - Prot. Juridique
  - Prestation juridique dans le cadre d'une mutualisation..
- Optimiser la prestation administrative:
  - Actualiser les listes de contacts
  - Communiquer via les réseaux sociaux
  - Informer et communiquer régulièrement avec les membres (actions en cours, sujets d'actualité, succès, prises de position politiques, ...)
  - Améliorer l'accueil des nouveaux membres
  - Etablir un rapport annuel



# Plan actions : Renforcer les prestations aux membres

(P. Moesch + C. Bouille)

- Développer la prestation juridique : (P. Moesch)
  - Ass. Sociales et droit du travail
  - Prot. Juridique
- Optimiser la prestation administrative:(C. Bouille)
  - Actualiser les listes de contacts
  - Communiquer via les réseaux sociaux
  - Informer et communiquer régulièrement avec les membres (actions en cours, sujets d'actualité, succès, prises de position politiques, ...)
  - Améliorer l'accueil des nouveaux membres





# Recrutement

(F.-M. Greub + P. Moesch)

- Objectif : 5 nouveaux membres par année
- Contacter systématiquement les nouvelles PME industrielles NE (mettre en place une surveillance FOOSC-2020)
- Démarcher les PME membres du CAAJ, mais pas membres de l'AIP (intégrer 2 nouveaux membres)



# Actualisation des statuts

## (P. Moesch + C. Bouille)

Les statuts de l'Association ont dû être adaptés à la nouvelle stratégie de l'AIP. Ils sont à disposition des membres sur demande.

- Principales modifications
  - Les organes de l'Association
    - L'Assemblée Générale
    - Le Conseil de l'AIP
    - Les vérificateurs de comptes
  - Suppression des articles liés à la Direction de l'AIP
  - La composition du Conseil de l'AIP
    - Un président
    - Un vice-président
    - Un secrétaire général
    - 4 à 8 membres
  - Compétences du Conseil de l'AIP
    - Ajout d'une compétence
    - Nomination des commissions et des deux délégués qui les composent
  - Des indemnités pour remboursement de frais peuvent être accordés aux membres du Conseil de l'AIP
  - Exclusion d'un membre en cas de non-paiement des cotisations



# Questions/réponses





# Votation

Acceptez-vous :

- La stratégie 2020-2025
- La nouvelle organisation
- Les nouveaux statuts





Merci à tous d'avoir participé à cette AGE qui a défini le cadre dans lequel votre association va se développer dans les années à venir.

Merci de la confiance que vous donnez à toute l'équipe du conseil et des commissions.

